

FOCUS ENTERTAINMENT

Société anonyme

11 rue de Cambrai

75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2022

Finexsi Audit
14 rue de Bassano
75116 Paris
S.A. au capital 57 803 €
412 029 357 RCS Paris

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

FOCUS ENTERTAINMENT

Société anonyme

11 rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'assemblée générale de la société Focus Entertainment

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Focus Entertainment relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « changement de réglementation » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les incidences des changements de méthodes comptables induites par la première application du nouveau règlement ANC 2020-01, relatif aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes 2.3 « entrée de périmètre » rubrique « écart d'acquisition » et 3.1 « écart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives au regroupement d'entreprises, notamment en ce qui concerne l'évaluation initiale des écarts d'acquisition ainsi que leur dépréciation. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de ces méthodes, apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifier que les notes donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 8 juillet 2022

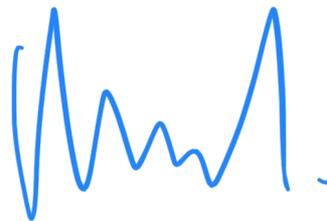
Les commissaires aux comptes

Finexsi Audit



Lucas ROBIN

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES



**COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 MARS 2022**

BILAN CONSOLIDE

En milliers d'Euros

	Note	31/03/2022			31/03/2021	Variation nette
		Brut	Amt / Dépréciation	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	3.2	218 932	(69 121)	149 811	73 865	75 946
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	3.1	72 747	(4 072)	68 675	6 207	62 468
Immobilisations corporelles	3.3	2 792	(1 963)	829	716	113
Immobilisations financières	3.4	1 218	(1)	1 217	1 434	(217)
Total Actif Immobilisé		222 941	(71 085)	151 857	76 015	75 842
Stocks et en-cours	3.5	1 026	(170)	855	1 526	(671)
Clients et comptes rattachés	3.6	13 446	(79)	13 367	15 381	(2 014)
Autres créances et comptes de régularisation (*)	3.7	22 354		22 354	6 736	15 617
Valeurs mobilières de placement	3.8	600		600		600
Disponibilités	3.8	61 995		61 995	19 497	42 498
Total Actif		322 362	(71 334)	251 027	119 155	131 872

(*) dont 1 022 K€ d'impôt différés au 31/03/2022 et 606 K€ au 31/03/2021.

	Note	31/03/2022	31/03/2021	Variation nette
Capital		7 779	6 396	1 383
Primes liées au capital		90 192	22 369	67 822
Réserves		32 696	26 493	6 203
Résultat de l'exercice		2 980	13 278	(10 299)
Capitaux propres part groupe	3.9	133 646	68 537	65 109
Intérêts minoritaires		1 630	0	1 630
Total Capitaux Propres		135 277	68 537	66 740
Provisions	3.11	940	1 704	(764)
Emprunts et dettes financières	3.12	66 097	12 516	53 581
Fournisseurs et comptes rattachés	3.13	18 995	23 416	(4 421)
Autres dettes et comptes de régularisation (*)	3.14	29 719	12 981	16 737
Total Passif		251 027	119 155	131 872

(*) dont 45 K€ d'impôt différés au 31/03/2022 et 0 K€ au 31/03/2021.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	31/03/2022		31/03/2021		Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	3.15	142 558	100%	170 996	100%	(28 437)	-17%
Coûts des ventes	3.16	(71 686)		(96 270)		24 584	-26%
Coûts de développement de jeux	3.16	(29 524)		(24 374)		(5 150)	21%
Autres produits	3.16	896		750		146	
Marge brute		42 244	30%	51 102	30%	(8 857)	-17%
Coût de production	3.17	(7 677)		(7 425)		(252)	3%
Frais de marketing & commercialisation	3.18	(13 143)		(10 316)		(2 827)	27%
Frais généraux et administratifs	3.19	(8 385)		(8 607)		222	-3%
Autres produits & charges d'exploitation		117		72		44	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		13 155	9%	24 826	15%	(11 670)	-47%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(4 021)		0		(4 021)	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		9 135	6%	24 826	15%	(15 691)	-63%
Résultat financier	3.22	(1 724)	-1%	(1 677)	-1%	(47)	
Résultat exceptionnel	3.23	(1 317)		(3 049)		1 732	-57%
Impôts sur les résultats	3.25	(3 027)		(6 821)		3 794	-56%
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 067	2%	13 278	8%	(10 212)	-77%
Résultat net (part du groupe)		2 980	2%	13 278	8%	(10 299)	-78%
Résultat par action	3.24	0,48		2,50			
Résultat dilué par action	3.24	0,47		2,38			

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/20	6 369	22 311	12 955	13 040	54 675	0	54 675
Affectation en réserves			13 040	(13 040)	0		0
Distributions de dividendes					0		0
Résultat de l'exercice				13 278	13 278		13 278
Augmentation de capital	27	39			66		66
Autres mouvements		20	642		662		662
Réserve de conversion			(145)		(145)		(145)
Capitaux propres au 31/03/21	6 396	22 369	26 492	13 278	68 537	0	68 537
Capitaux propres au 31/03/21	6 396	22 369	26 492	13 278	68 537	0	68 537
Affectation en réserves			13 278	(13 278)	0		0
Distributions de dividendes					0		0
Résultat de l'exercice				2 980	2 980		2 980
Augmentation de capital	1 383	67 822	(110)		69 095		69 095
Variation de périmètre						1 630	1 630
Actions propres			(7 034)		(7 034)	0	(7 034)
Réserve de conversion			69		69		69
Capitaux propres au 31/03/22	7 779	90 192	32 697	2 980	133 646	1 630	135 277

Les « augmentations de capital » incluent :

- l'acquisition définitive d'actions gratuites pour 88 K€ conformément aux décisions du Président du directoire en date du 23 juin 2021 et du 28 février 2022 ;
- l'augmentation de capital par souscription et libération de 1 050 000 actions ordinaires, pour un montant de 1 260 K€ de nominal et 67 822 K€ de prime d'émission conformément à la décision du Président du directoire en date du 21 mai 2021.

La ligne « Actions propres » concernent l'annulation de ceux-ci dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions ainsi que le paiement en actions dans le cadre des acquisitions Streum On Studio, Douze - Dixièmes et Leikir Studio.

La ligne « Variation de périmètre » concerne l'acquisition des sociétés Streum On Studio, Douze-Dixièmes, Leikir Studio et Dotemu générant un impact de 1 630 K€ sur les intérêts minoritaires.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/03/2022	31/03/2021
Résultat net des sociétés intégrées		3 067	13 278
- Variations nettes des amortissements et provisions (1)		29 106	25 813
- Amortissement écart d'acquisition		4 021	0
- Intérêts courus		580	0
- Variation des impôts différés	3.7	288	(452)
- Plus ou moins values de cession		0	25
Marge brute d'autofinancement		37 060	38 665
- Variation du BFR d'exploitation		(9 275)	(1 713)
<i>Dont variation des stocks</i>	3.5	584	(941)
<i>Dont variation des créances d'exploitation</i>	3.6 / 3.7	(7 490)	2 465
<i>Dont variation des dettes d'exploitation</i>	3.13 / 3.14	(2 369)	(3 236)
Flux nets d'exploitation		27 785	36 952
Acquisitions des immobilisations	3.2 / 3.3	(36 793)	(40 521)
Acquisitions nette de cession des immobilisations financières	3.4	265	(1 123)
Incidence des variations de périmètre (2)		(59 101)	(6 186)
Flux nets d'investissement		(95 630)	(47 829)
Augmentation de capital	3.9	68 797	66
Emissions d'emprunts	3.12	59 540	14 010
Remboursement des emprunts et dettes financières	3.12	(9 560)	(3 164)
Contrats de liquidité		(7 866)	27
Flux nets de financement		110 911	10 940
Incidence des écarts de change		31	(203)
Variation de trésorerie		43 098	(142)
Trésorerie à l'ouverture (3)		19 497	19 639
Trésorerie à la clôture (3)	3.8	62 595	19 497
Variation de trésorerie		43 098	(142)

- (1) A l'exclusion des provisions sur actifs circulants et des amortissements des écarts d'acquisition.
- (2) Il s'agit des acquisitions de DOTEMU, Streum On Studio, Leikir Studio et Douze - Dixièmes au 31/03/2022 et Deck13 Interactive au 31/03/2021 et correspond au coût d'acquisition diminué de la trésorerie nette acquise.
- (3) La trésorerie correspond aux disponibilités nettes des concours bancaires courants.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. Présentation du Groupe

Créée en 1995, FOCUS ENTERTAINMENT est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de développer, produire et lancer des jeux vidéo à succès originaux, multiplateformes, internationaux. FOCUS ENTERTAINMENT accompagne les studios de développement, qu'ils soient internes ou externes, dans le suivi de production des jeux dont elle assure ensuite le marketing et la commercialisation.

Le Groupe est une société anonyme depuis le 6 janvier 2015, ayant exercé comme société par actions simplifiée avant cette date. Son siège social se situe au Parc de Flandre « le Beauvaisis » bâtiment 28 – 11, rue Cambrai, 75019 Paris, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 856 277.

Le Groupe est cotée sur le marché Euronext Growth depuis février 2015 (code mnémonique ALFOC).

Les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2022 présentent une activité du groupe sur 12 mois.

B. Base de préparation

Les comptes consolidés du groupe Focus Entertainment sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2016-08 du 2 décembre 2016, n°2015-07 du 23 novembre 2015 et n°2005-10 du 3 novembre 2005 afférents au nouveau règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des périodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1. 1. Changement de réglementation

Les comptes consolidés du groupe Focus Entertainment sont impactés par les changements apportés par le nouveau règlement ANC 2020-01 qui s'applique pour la première fois de manière prospective aux transactions survenant postérieurement au 1^{er} avril 2021 ainsi qu'aux contrats conclus après cette date.

Nous notons que les changements portent également sur la comptabilisation des contrats de crédit-bail à l'actif. Cependant, la somme des contrats en question s'élevant à 143K€, nous considérons ce retraitement comme non significatif.

1. 2. Changement de méthode comptable

Néant.

1. 3. Changement d'estimation

Un changement d'estimation relatif à la durée de vie de l'écart d'acquisition de Deck13 a été opéré : cette durée de vie qui était considérée comme illimitée l'exercice précédent est devenue limitée à compter du 1^{er} avril 2021.

Conformément à l'analyse menée dans le cadre de la politique d'acquisition de Focus Entertainment qui a pris son essor durant l'exercice 2021/2022 avec les acquisitions de quatre autres studios (cf. note relative aux écarts d'acquisition), le Management a estimé que les écarts d'acquisitions ont une durée de vie limitée, reposant sur un savoir-faire à durée limitée. Leur durée de vie ne pouvant être estimée de manière fiable, conformément aux normes françaises, les écarts d'acquisition ont été amortis sur 10 ans de manière linéaire.

L'écart d'acquisition de Deck13, précédemment non amorti, est désormais amorti sur sa durée résiduelle, soit neuf ans, et va générer un amortissement annuel de 690 k€.

Au préalable au changement d'estimation, un test de dépréciation de l'écart d'acquisition de Deck13 d'un montant de 6 207 k€ a été réalisé et n'a pas mis en évidence d'indice de perte de valeur.

1. 4. Définition et indicateurs de performance suivis par le management

Définition de la Marge Brute :

Le Groupe définit sa marge brute comme étant la différence entre le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les coûts de développement des jeux. Le coût des ventes et de développement des jeux sont définis en note 1.18.

Définition de l'EBITA :

Le Groupe définit un EBIT ajusté (« EBITA ») comme le résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.

Définition de l'EBITDA :

L'EBITDA (« Earnings Before Interest, Taxes, Dépréciation and Amortization ») se définit comme le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels. Le Groupe considère l'EBITDA comme un indicateur de performance alternatif, ses paramètres essentiels n'étant pas définis par une norme. Le Groupe a fait le choix de communiquer sur cet agrégat en le décrivant.

L'EBITDA (« Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization ») est défini comme le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels.

	31/03/2022		31/03/2021		Variation	Var %
Chiffre d'affaires	142 558	100%	170 996	100%	(28 437)	-17%
Marge brute	42 244	30%	51 102	30%	(8 857)	-17%
EBITDA	42 131	30%	50 519	30%	(8 388)	-17%
Provisions et amortissements sur:						
Frais de développement	26 025		24 589		1 436	
Autres provisions et amortissements	2 951		1 104		1 847	
EBITA	13 155	9%	24 826	15%	(11 670)	-47%

Définition du cash-flow opérationnel :

Le cash-flow opérationnel se définit comme les flux nets d'exploitation auxquels ont été ajoutés les acquisitions d'immobilisations incorporelles nettes des dettes fournisseurs liées (cf. tableau de flux de trésorerie consolidé).

En milliers d'euros	Note	31/03/2022	31/03/2021
Résultat net des sociétés intégrées		3 067	13 278
- Variations nettes des amortissements et provisions		29 106	25 813
- Amortissement écart d'acquisition		4 021	0
- Intérêts courus		580	0
- Variation des impôts différés	3.7	288	(452)
- Plus ou moins values de cession		0	25
Marge brute d'autofinancement		37 060	38 665
- Variation du BFR d'exploitation		(9 275)	(1 713)
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.2	(36 411)	(40 246)
Cash-flow opérationnel		(8 625)	(3 295)

1. 5. Evènements significatifs de la période

Augmentation de capital de 70,4M€

Par décision du Président du Directoire de la Société, faisant usage de la subdélégation qui lui a été conférée par le Directoire lors de sa réunion en date du 18 mai 2021 en vertu et dans les limites de (i) l'autorisation du Conseil de surveillance de la Société accordée au Directoire et (ii) la délégation de compétence conférée par la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte en date du 16 avril 2021, la Société a émis 1 050 000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 1,20 euro, au profit de catégories de bénéficiaires, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce et à la dixième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 16 avril 2021. Cette augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société au profit d'une catégorie de bénéficiaires pour un montant de 70,4M€, via la construction accélérée d'un livre d'ordres.

Financement bancaire

Le 20 juillet 2021, la Société a signé un nouveau financement de 140M€ qui se structure de la façon suivante :

- Un crédit syndiqué comprenant :

Une tranche amortissable, une tranche in fine, et un crédit renouvelable avec des maturités jusqu'à 6,5 ans pour un montant global de 80M€, auprès d'un pool de sept établissements bancaires.

Une deuxième tranche in fine avec une maturité de 7 ans pour un montant global de 50M€, auprès de 3 investisseurs institutionnels.

- Un prêt de 10M€ auprès de Bpifrance

Croissance externe

Acquisition de Stream On Studio

Le 20 avril 2021, FOCUS ENTERTAINMENT a acquis 60% du capital social de la société Stream On Studio.

Acquisition de Dotemu

Le 30 septembre 2021, FOCUS ENTERTAINMENT a acquis 77,5% du capital de Dotemu.

Acquisition de Douze Dixièmes

Le 12 octobre 2021, FOCUS ENTERTAINMENT a acquis 50,01% de la société Douze Dixièmes.

Acquisition de Leikir Studio

Le 4 février 2022, FOCUS ENTERTAINMENT a acquis 70% de la société Leikir Studio.

Enquête de la Commission Européenne

La Société a reçu, en avril 2019, une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont FOCUS ENTERTAINMENT.

Ces griefs portaient essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui auraient eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

Le 9 novembre 2020, la Société a annoncé être en mesure d'estimer le montant de l'amende qui lui sera infligée par la Commission Européenne. Ce montant, correspondant à un risque maximum estimé à 3 millions d'euros, a été constaté dans les comptes au 30 septembre 2020 sous forme d'une provision pour risques.

Le 20 janvier 2021 la Société a été informée par la Commission Européenne qu'une amende d'un montant de 2,9 millions d'euros lui serait finalement appliquée. Cette amende a été payée le 12 juillet 2021.

Pandémie Covid-19

Depuis mars 2020, face à la pandémie mondiale liée au Covid-19, toute l'industrie du jeu vidéo a dû s'adapter à de nouvelles façons de travailler.

Dès lors, et tout au long de l'exercice 2021/22, FOCUS ENTERTAINMENT a maintenu les mesures lui permettant de :

- protéger la santé et la sécurité de ses salariés en appliquant rigoureusement les recommandations des autorités locales (arrêts partiels d'activités, télétravail généralisé, mise à disposition d'équipements de protection...),
- assurer la continuité de ses opérations, notamment sur le suivi des jeux en production et la commercialisation des jeux sortis

Même si l'on observe une circulation moindre du virus du Covid-19 depuis le premier trimestre 2022, FOCUS ENTERTAINMENT maintient un niveau élevé de vigilance et poursuit l'application des mesures recommandées par les autorités locales.

Malgré ces précautions, une recrudescence de la circulation du virus Covid-19 pourrait impacter les calendriers de lancement de certains jeux. Ces décalages pourraient se traduire par des dépenses de développement non prévues initialement, un décalage dans le temps des revenus attendus, un impact sur la réalisation du budget et l'atteinte des objectifs commerciaux.

Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine qui a débuté le 24 février 2022 a des impacts pour le moment très limités pour FOCUS ENTERTAINMENT. À ce jour, le chiffre d'affaires issu de ventes à des joueurs basés en Ukraine ou en Russie représentent moins de 2,4% du revenu du Groupe en 2021/22.

FOCUS ENTERTAINMENT n'a qu'un seul partenaire, établi de longue date en Russie, dont les opérations de développement de jeux sont en parties gérées depuis la Russie, l'Ukraine et le Belarus.

Ce partenaire, qui possède un grand nombre de studios à travers l'Europe et le reste du monde, a pris des mesures permettant soit d'assurer la relocalisation et la sécurité d'un grand nombre de ses employés étant prêts à partir, soit de transférer certaines tâches dans d'autres studios.

FOCUS ENTERTAINMENT n'anticipe à ce stade aucun impact significatif sur les délais et la qualité, sur les jeux en développement par ce partenaire.

Si malgré toutes les actions mises en place par son partenaire des délais devaient apparaître, ceux si pourraient se traduire par des dépenses de développement non prévues initialement, un décalage dans le temps des revenus attendus, un impact sur la réalisation du budget et l'atteinte des objectifs commerciaux.

1. 6. Evènements postérieurs au 31 mars 2022

Changement de dénomination sociale

L'Assemblée générale des actionnaires, réunie le 1er avril 2022, a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société, Focus Home Interactive devenant à compter de cette date Focus Entertainment, et ce dans un objectif de cohérence en mettant en avant les piliers et valeurs de la Société.

Fin du contrôle fiscal

Le 22 juin 2021, Focus Entertainment a été notifié d'un contrôle fiscal commençant début juillet 2021 et portant sur la période du 1er avril 2017 au 31 Mars 2020. Ce contrôle est terminé depuis le 1er juin 2022 et a donné lieu à un redressement dont l'impact est non significatif.

Lancement Teenage Mutant Ninja Turtles: Shredder's Revenge

Le 16 juin 2022, Dotemu a lancé avec succès Teenage Mutant Ninja Turtles: Shredder's Revenge, jeu développé par Tribute Games Inc. Le jeu a connu un très bon démarrage, se positionnant numéro 1 sur Steam monde dans les quelques minutes qui ont suivi sa sortie. Au moment de ce rapport, le score Metacritic du jeu est de 84 laissant présager une très bonne performance de ce jeu.

Partenariats

Des négociations en cours au 31 mars 2022 ont été finalisées post clôture. Les éléments résultants de ces négociations sont inclus dans le Hors bilan (cf note 3.27.1a)

1. 7. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations et hypothèses se rapportent notamment à :

- L'évaluation des actifs incorporels en particulier des jeux et de la durée de vie de l'écart d'acquisition ;
- L'évaluation des compléments de prix à verser et l'estimation de la probabilité de les verser dans le cadre des acquisitions de sociétés faites par le groupe ;
- La détermination des provisions pour risques et charges ;
- Les provisions pour dépréciations des stocks.

1. 8. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées majoritairement des investissements réalisés auprès des studios dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux, et autres investissements dans les jeux, que la propriété intellectuelle « IP » soit acquise par le Groupe ou non. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement de financement selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites « Milestones ».

Lors du lancement des jeux, le montant total investi est amorti sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois. Cet amortissement peut être modifié dans le cas où les ventes attendues ne permettront pas de recouper le minimum garanti. Dans le cas où les royalties à payer dépassent le minimum garanti, Focus paie des royalties complémentaires qui sont enregistrés en compte de résultat.

Figurent également en immobilisations incorporelles les développements de jeux réalisés par les filiales.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Concessions, brevets, licences : | Linéaire 3 ans |
| - Droit de propriété intellectuelle : | Dégressif sur 12 mois |
| - Installations générales, agencements et aménagements : | Linéaire 8 ans – 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | Linéaire 5 à 8 ans |

Les actifs immobilisés incorporels et corporels peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

1. 9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- le compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, au 31 mars 2022, été investi en actions propres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Dans le cadre de programme de rachat d'action, la provision pour dépréciation est éliminée en consolidation.

1. 10. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « coût moyen pondéré » (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociers.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque année, le Groupe procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de Focus Entertainment et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1. 11. Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1. 12. Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des autres créances sociales et fiscales.

1. 13. Opérations en devises

Le Groupe a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois précédent au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

Au 31 mars 2022, le Groupe n'a pas souscrit de contrats de couverture et n'a pas de contrats de couverture en cours.

1. 14. Provision pour risques

Une provision est reconnue lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients. Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

1. 15. Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite.

Les salariés français du Groupe bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par Le Groupe, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements du Groupe pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans le Groupe.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Le taux de rotation des personnels et l'évolution annuelle des salaires sont propres à chaque entreprise ;
- Le taux de charges sociales est de 45% pour les sociétés de droit français ;
- Le taux d'actualisation est de 1,83% ;
- La table de mortalité utilisée est INSEE TV/TD 2011-2013.

1. 16. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffres d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1. 17. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est exclusivement composé de ventes de jeux vidéo sur support physique ou dématérialisé.

- a) **Produits physiques (ventes retail)** : Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.
- b) **Produits dématérialisés (ventes digitales)** : Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet du Groupe ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1. 18. Coût des ventes et coûts de développement des jeux

Le coût des ventes comprend les coûts externes suivants :

- les redevances dues aux studios de développement par jeu vidéo comprenant les redevances complémentaires correspondant à un pourcentage de la rentabilité d'un titre, une fois les investissements dans les jeux et les coûts de fabrication recoupsés.
- le coût de fabrication des produits vendus, y compris les droits de fabrication versés aux consociers,
- les royalties sur licences dues à des tiers dès lors que la propriété de la licence n'appartient pas aux studios de développement,
- les provisions sur stocks,
- les coûts de transport,
- les provisions pour risque retour clients et dépréciation sur jeu (cf. 1.14).
- les coûts liés aux jeux cédés : le Groupe peut être amené à céder des droits sur jeux pour lesquels il a déjà investi. La charge correspondant aux sommes engagées est alors comptabilisée en coûts liés aux jeux cédés.

Les coûts de développement des jeux sont constitués de la charge d'amortissement des financements prévus contractuellement et versés aux studios avant ou après le lancement des jeux. Le Groupe peut parfois investir des sommes dans des maquettes ou débuts de production de jeux. Si la valeur commerciale du jeu ne justifie pas l'investissement dans son développement, le jeu n'est pas commercialisé et la charge correspondant aux sommes engagées est alors comptabilisée en coûts liés aux jeux annulés.

Se référer à la note 1.8 concernant les modalités d'amortissement des coûts de développement pour les jeux commercialisés.

1. 19. Coût de production

Cette destination comprend les dépenses des équipes de suivi de production, y compris les salaires, charges et accessoires et les coûts externes de production (traduction, labélisation, et les tests de contrôle de qualité).

1. 20. Frais de marketing & commercialisation

Cette destination comprend toutes les dépenses de marketing et de commercialisation, y compris les salaires, charges et frais accessoires des équipes dédiées, les divers coûts externes engagés dans le cadre des opérations de marketing et de commercialisation des jeux.

1. 21. Frais généraux et administratifs

Cette destination comprend toutes les dépenses administratives et de frais généraux, y compris les salaires et charges des équipes dédiées ainsi que toutes les autres charges non affectées ni au coût des ventes, coût de production ou au coût de marketing et de commercialisation.

1. 22. Autres produits & charges d'exploitation

Cette destination comprend notamment les pertes et gains de change liés aux dettes et créances commerciales.

1. 23. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts. Le solde résiduel à la clôture est présenté dans le poste « autres créances ».

1. 24. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes et non-liées aux investissements dans les jeux.

1. 25. Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2 PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération ou de la création d'une filiale.

Focus Entertainment a acquis quatre sociétés au cours de l'exercice :

- la société Streum On Studio le 20 avril 2021 ;
- la société Dotemu le 30 septembre 2021 ;
- la société Douze-Dixièmes le 10 octobre 2021 ;
- et la société Leikir Studio le 4 février 2022.

Entreprise	Siège	N° Siret	Contrôle	Intérêt	Méthode *
Deck 13 Interactive GmbH	Gervinusstr. 18-22 · 60322 Frankfurt am Main	N/A	100,00%	100,00%	IG
Deck 13 Production GmbH	Gervinusstr. 18-22 · 60322 Frankfurt am Main	N/A	100,00%	100,00%	IG
Focus Home Interactive USA LLC	1617 JFK Blvd. Suite 555 Philadelphia, PA 19103 USA	N/A	100,00%	100,00%	IG
Douze-Dixièmes	79 Cité Jouffroy Renault 92110 Clichy	82872451800026	100,00%	50,01%	IG
Dotemu	79 Rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris	53535584600028	77,50%	77,50%	IG
Leikir Studio	30 Rue Westermeyer 94200 IVRY-SUR-SEINE	78872138900039	100,00%	70,00%	IG
Streum On Studio	1 avenue de Lattre de Tassigny, 94130 Nogent-sur-Marne	49906163800049	60,00%	60,00%	IG

* Intégration globale

2.2 Méthode de consolidation

L'ensemble des filiales est consolidé selon la méthode d'intégration globale dans la mesure où Focus Entertainment exerce sur ces entités un contrôle exclusif. La consolidation est réalisée directement par la société-mère consolidante.

2.3 Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres (qui comprennent les frais d'acquisition nets d'IS) et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue un écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont soit i) amortis linéairement sur leur durée d'utilisation s'ils ont une durée de vie limitée soit, ii) font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois à chaque clôture s'ils ont une durée d'utilisation non limitée.

Des tests de dépréciation sont systématiquement mis en œuvre en cas d'indice de perte de valeur.

En cas de contrats d'acquisition disposant de clauses de compléments de prix, ces derniers sont estimés par la Direction à la date de première consolidation de la manière la plus fiable possible, conformément aux termes définis dans les accords. Si leur versement est jugé probable dans le cadre de l'arrêté des comptes, ils sont pris en compte dans le coût d'acquisition des titres.

Les estimations initiales des composantes variables du prix d'acquisition, effectuées à la date de première consolidation, sont révisées à chaque clôture annuelle par la Direction, ou lorsqu'elles deviennent mesurables de manière fiable pour la première fois après cette date. Le coût d'acquisition des titres est corrigé en conséquence.

L'acquisition des sociétés Streum On Studio, Dotemu, Leikir Studio et Douze - Dixièmes a conduit à constater des écarts d'acquisition provisoires.

Les acquisitions de Streum On Studio, Dotemu, Leikir Studio et Douze - Dixièmes durant l'exercice et celle de Deck13 au cours de l'exercice précédent sont assorties de clauses de compléments de prix conditionnées à des indicateurs multicritères.

2.4 Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables applicables en France et sont, le cas échéant, retraités afin que les méthodes comptables soient harmonisées.

2.5 Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés.

2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours journaliers.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique réserve de conversion.

	Taux moyen	Taux de clôture
€/USD	1,1605	1,1101

2.7 Opérations en crédit-bail

Les contrats de crédit-bail n'ont pas de caractère significatif et n'ont pas fait l'objet de retraitements spécifiques dans les comptes consolidés.

2.8 Impôts différés

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

2.9 Date de clôture des comptes

Le groupe clôture ses comptes annuels au 31 mars et ses comptes semestriels au 30 septembre.

Les filiales Dotemu et Douze - Dixièmes clôturaient leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque année, cependant après un exercice exceptionnel de 15 mois, les sociétés ont décalé leur date de clôture au 31 mars 2022.

La filiale Leikir Studio clôturait ses comptes au 31 juillet de chaque année, cependant après un exercice exceptionnel de 9 mois, la société a décalé sa date de clôture au 31 mars 2022.

Les autres filiales du groupe clôturent également leurs comptes annuels au 31 mars.

3 EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN, DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

3.1 Ecart d'acquisition

Ecart d'acquisition	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Valeur brute	72 747	6 257	66 489
Amortissements	(4 072)	(51)	(4 021)
Valeur nette	68 675	6 206	62 469
<i>Dont Dotemu</i>	<i>60 736</i>	<i>0</i>	<i>60 736</i>

Le groupe a fait l'acquisition le 30 septembre 2021 de 77,5% des titres de la société DOTEMU pour un montant total de 53,5 millions d'euros payés le 30 septembre 2021 dont un paiement différé de 15 millions d'euros (sous compte séquestre), libérable au plus tard à fin décembre 2022 en fonction de la date de sortie d'un jeu. Le contrat d'acquisition prévoit également un complément de prix conditionné à des indicateurs multicritères.

(En milliers d'euros)	Dotemu
Coût d'acquisition des titres	65 147
Juste valeur de l'actif net acquis	4 411
Ecart d'acquisition	60 736

Le coût d'acquisition tient compte des frais d'acquisition nets d'IS et complément de prix conditionné à des indicateurs multicritères, estimé comme hautement probable et de manière fiable par la Direction dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés.

Au 30 septembre 2021, la valorisation des actifs et passifs acquis se détaille comme suit :

	Dotemu
Immobilisations incorporelles	6 490
Immobilisations corporelles	36
Immobilisations financières	27
Clients et comptes rattachés	1 361
Autres créances et comptes de régularisation	1 373
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 702
Total Actif	10 989
Provisions pour risques et charges	109
Autres dettes et comptes de régularisation	2 813
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 375
Total Passif	5 297
Actif net	5 692
% détention	77,5%
Actif net acquis	4 411

L'acquisition de Stream On Studio a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition provisoire de 2 585 K€. Les acquisitions au second semestre de Leikir Studio et Douze - Dixièmes ont conduit à la constatation d'un écart d'acquisition provisoire respectif de 2 840 K€ et 327 K€.

Le Management a estimé que ces écarts d'acquisition avaient une durée de vie limitée, puisque les prises de participation ont permis d'acquérir un savoir-faire à durée de vie limitée. Ces durées de vie ne pouvant être estimées de manière fiable, ces écarts d'acquisitions sont amortis forfaitairement sur 10 ans en linéaire, comme le permet l'article 231-11 du règlement ANC 2020-01. Il en est de même pour l'écart d'acquisition Deck13, acquis l'exercice précédent et amorti sur une durée résiduelle de 9 ans, à la suite du changement d'estimation de la durée de vie de l'écart d'acquisition (cf. Paragraphe 1.3 – Changement d'estimation).

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice 2021/2022. Un test de dépréciation a été réalisé sur l'écart d'acquisition Deck13, qui n'a pas révélé de dépréciation à comptabilisée. Ainsi, aucune dépréciation sur les écarts d'acquisition n'a été comptabilisée à la clôture.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan du Groupe sont tous liés à l'acquisition de filiales de production. La valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition ne pouvant être déterminée individuellement, le Groupe a identifié comme unique unité génératrice de trésorerie, l'ensemble des actifs des activités de production (les studios internes) et d'édition (la maison mère), ces deux activités étant interdépendantes et en raison des synergies qui vont se développer du fait de ces rachats. Cela s'explique par la collaboration des studios entre eux et avec Focus Entertainment conformément à la stratégie éditoriale et de co-production intégrée du Groupe et par la mutualisation de certains moyens de production et de back-office.

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les coûts de développement des jeux commercialisés ou en cours de développement.

Le reclassement des « coûts de développement des jeux en cours » en « coûts de développement des jeux » correspond à la valeur des jeux qui ont démarré leur exploitation au cours de la période.

	31/03/2021	Entrée périmètre	Acquisitions	Reclassement	Dotations & amortissements	31/03/2022
Frais de recherche & développement	-	429	-	-	-	429
Coûts de développement des jeux	31 660	5 341	6 768	28 319	-	72 088
Concessions, brevets, logiciels, marques	755	734	572	(0)	-	2 062
Autres immobilisations incorporelles	133	-	-	-	-	133
Coûts de développement des jeux en cours	61 256	5 023	28 843	(24 766)	-	70 356
Autres Immobilisations incorporelles en cours	326	306	812	(325)	-	1 119
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	94 131	11 833	36 995	3 227	-	146 186
Amortissements et dépréciations des frais de recherche & développement	-	(429)	-	-	-	(429)
Amortissements et dépréciations des jeux	(25 580)	(3 878)	-	(4 422)	(29 169)	(63 049)
Amortissements et dépréciations brevets, licences, marques, logiciels	(759)	(469)	-	9	(220)	(1 439)
Amortissements et dépréciations autres immobilisations incorporelles	(133)	-	-	-	-	(133)
AMORT IMPOS INCORPORELLES	(26 472)	(4 776)	-	(4 413)	(29 389)	(65 049)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	67 659	7 057	36 995	(1 186)	(29 389)	81 136

Les acquisitions de l'année concernent essentiellement des jeux en cours de développement.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/03/2021	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	31/03/2022
Constructions et agencements	220	-	-	-	220
Autres immobilisations corporelles	1 906	287	379	(4)	2 567
Immobilisations corporelles en cours	0	(0)	-	-	-
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	4	-	4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 127	286	383	(4)	2 792
Amort constructions et agencements	(154)	-	(22)	-	(176)
Amort Autres immobilisations corporelles	(1 257)	(212)	(322)	4	(1 787)
AMORT IMMOS CORPORELLES	(1 411)	(212)	(344)	4	(1 963)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	716	74	39	(0)	829

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique.

3.4 Immobilisations financières

	31/03/2021	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	31/03/2022
Titres des sociétés non consolidées	1	-	1	-	2
Dépôt de garantie	579	47	535	(1)	1 162
Compte de liquidité - Gilbert Dupont	320	-	-	(266)	55
Contrats sur rachat d'actions propres	534	-	-	(534)	0
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	1 434	47	536	(800)	1 218
Dépréciations des titres non consolidées	(1)	-	-	-	(1)
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	1 434	47	536	(800)	1 218

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux emprunts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

3.5 Stocks

	31/03/2022			31/03/2021
	Brut	Provision	Net	Net
Produits finis	237	(165)	73	579
Marchandises	789	(6)	783	947
TOTAL DES STOCKS	1 026	(170)	855	1 526

A la clôture, le Groupe procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 31 mars 2022, une dotation de 168 K€ et une reprise de 246 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact positif de 79 K€ sur le résultat d'exploitation.

3.6 Clients et comptes rattachés

	31/03/2022			31/03/2021
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	13 446	(79)	13 367	15 381
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 446	(79)	13 367	15 381

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

3.7 Autres créances et comptes de régularisation

	31/03/2022			31/03/2021
	Brut	Provision	Net	Net
Avances et acomptes versés	2 243	-	2 243	316
Créances sociales et fiscales	13 488	-	13 488	2 464
Impôts différés actif	1 022	-	1 022	606
Charges constatées d'avance	3 623	-	3 623	3 130
Instruments de couverture de change	0	-	0	66
Ecart de conversion actif	13	-	13	153
Charges à répartir	1 966	-	1 966	0
TOTAL AUTRES CREANCES	22 354	0	22 354	6 736

Dont :

- A moins d'un an	18 978	0	18 978	6 736
- A plus d'un an et moins de cinq ans	3 144		3 144	0
- A plus de cinq ans	232		232	0

Impôts différés

Les impôts différés se décomposent comme suit :

	31/03/2021	Entrée de périmètre	Variation	31/03/2022
Différences temporaires	606	658	(288)	977
IDA	606	658	(243)	1 022
IDP	-		45	45
Impôt différés	606	658	(288)	977

Autres créances

Les autres créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances sociales et fiscales concernent essentiellement, les acomptes d'impôts sur les sociétés, les crédits de TVA et la TVA à régulariser sur les écritures de clôture (ex. TVA sur FNP).

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021
Abonnements et locations	376	278
Cotisations et autres frais	446	233
Jeux non sortis	2 801	2 619
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 623	3 130

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing et de production (localisation et test) pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

3.8 Trésorerie

	31/03/2022	31/03/2021
VMP - Equivalents de trésorerie	600	-
Disponibilités	61 995	19 497
Trésorerie brute	62 595	19 497
Découvert bancaire	(27)	-
Trésorerie nette	62 567	19 497
Gain/Perte latente sur instruments financiers	-	-
Trésorerie y compris Gain/Perte latent sur instruments financiers	62 567	19 497

Les valeurs mobilières de placement sont des comptes à terme. Aucune dépréciation n'a été constatée.

Le groupe ne dispose d'aucun instrument financier de couverture au 31 mars 2022.

3.9 Capitaux propres consolidés

Au 31 mars 2022, le capital de Focus Entertainment est composé de 6.482.276 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	5 329 942	1,2
Actions émises pendant l'exercice	1 152 334	1,2
En fin d'exercice	6 482 276	1,2

Actions propres

Les actions propres au 31 mars 2022 s'élèvent à 299 365 actions, correspondant au programme de rachat d'actions propres pour 292 901 actions et aux titres achetés dans le cadre du programme de liquidité mis en place par le Groupe pour 6 464 actions.

3.10 Capital potentiel – Instruments dilutifs

Le Groupe a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital. Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée.

a) Attributions d'actions gratuites (AGA)

Lors de sa réunion du 30 mars 2022, le Directoire de la Société a adopté un plan d'attribution gratuite d'actions (AGA 2022-1) faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 septembre 2021 et sur autorisation du Conseil de surveillance donnée lors de sa réunion du 29 mars 2022. Ce plan d'attribution gratuite d'actions 2022-1 permet l'attribution de 6.000 actions gratuites à M. Luc HENINGER, M. Thomas BARRAU et M. John BERT.

	Attribution gratuite d'actions				
Date d'autorisation	11/10/2018	26/06/2019	17/12/2020	26/01/2021	30/03/2022
Date de vesting	Par 1/3 jusqu'en 2022	Variable jusqu'en 2023	Décembre 2024	Décembre 2024	Mars 2023
Fin de période de rétention	Jusqu'en 2023	Jusqu'en 2024	Jusqu'en 2026	Jusqu'en 2026	30/03/2024
Quantités attribuées	48 600	5 600	70 000	75 375	6 000
Quantités annulées	4 050	800	-	14 500	-
Quantités encore en période d'acquisition au 31/03/2022	1 750	1 600	70 000	60 875	6 000
Quantités encore en période de rétention au 31/03/2022	14 000	1 400	-	-	-

Le tableau fait ainsi apparaître les seuls plans en vigueur au 31 mars 2022.

b) Options de souscription d'actions

Au cours de cet exercice, 1.700 options de souscription d'actions ont été exercées :

	Stock options	
Date d'autorisation	06/10/2017	26/06/2019
Date butoire d'exerçabilité	06/10/2022	26/06/2024
Prix d'exercice	21,3	18,5
Quantités autorisées	25 000	25 000
Quantités attribuées	7 450	15 750
Quantités annulées	500	
Quantités exercées	1 700	1 750
Quantités résiduelles au 31/03/2022	5 250	14 000

Lors de sa réunion du 24 septembre 2021, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 250 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2019 attribué par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018.

Lors de sa réunion du 24 novembre 2021, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 250 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2019 attribué par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018.

Lors de sa réunion du 12 janvier 2022, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 250 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2019 attribué par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018.

Lors de sa réunion du 12 janvier 2022, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 200 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2017-01 attribué par le Directoire en date du 6 octobre 2017 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2017.

Lors de sa réunion du 30 mars 2022, le Directoire de la Société a constaté une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 500 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2019 attribué par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018 et une augmentation de capital social résultant de l'exercice par un salarié de 250 options de souscriptions d'actions dans le cadre du Plan SO 2017-01 attribué par le Directoire en date du 6 octobre 2017 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2017.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2022.

c) Bons de souscription d'actions

Il n'existe aucun plan de BSA en vigueur au 31 mars 2022.

3.11 Provisions pour risques et charges

	31/03/2021	Entrée périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2022
Provision pour risques	1 384	-	199	(402)	(655)	525
Provisions pour garanties	2	-	-	-	(2)	-
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	318	94	179	-	(177)	415
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 704	94	378	(402)	(834)	940

Les provisions pour risques de la période concernent essentiellement la provision pour risques de retours clients et la provision pour charges sociales sur actions gratuites.

3.12 Emprunts et dettes financières

	31/03/2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	Variation de périmètre	31/03/2022
Emprunts bancaires (hors découvert)	11 246	61 710	(8 295)	786	65 447
- dont à moins d'un an	1 076				2 092
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	6 933				17 704
- dont à plus de 5 ans	3 237				45 651
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	38	38
Revolving	1 250		(1 250)		-
Interets courus (sur autres empr.& dettes assim.)	10	580	(3)	-	585
Découvert bancaire et autres dettes court terme	10	14	-	4	27
Endettement financier	12 516	62 303	(9 549)	828	66 097
Compléments de prix (*)	-				10 500
Trésorerie	19 497			1 336	62 595
ENDETTEMENT NET	(6 981)	62 303	(9 549)	(508)	14 002

(*) Cf Paragraphe 3.14

L'endettement financier brut hors découverts bancaires inclut principalement un prêt senior et quatre prêts BPI.

Les emprunts BPI sont libellés en Euros et à taux fixe.

Le prêt senior est libellé en Euros avec des marges variables liées aux ratios de levier de Focus et indexées à Euribor. Cet emprunt est assorti de covenants financiers.

Le groupe a remboursé sur l'exercice la ligne de revolving auprès de la BPI dont le taux est indexé sur Euribor 3 mois pour la somme 1,25 M€.

L'endettement net inclut la trésorerie, les dettes financières ainsi que les dettes liées aux compléments de prix à verser estimés à la clôture dans le cadre des acquisitions de société par le groupe.

3.13 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se présentent comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021
Dettes fournisseurs	4 229	3 058
Factures non parvenues	7 670	2 221
Factures non parvenues - studios	7 096	18 137
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	18 995	23 416

Au 31 mars 2022, les factures non parvenues- studios ne concernent que les factures à recevoir au titre des royalties complémentaires relative aux rapports de vente envoyés aux studios dans les 45 jours suivants la date de clôture.

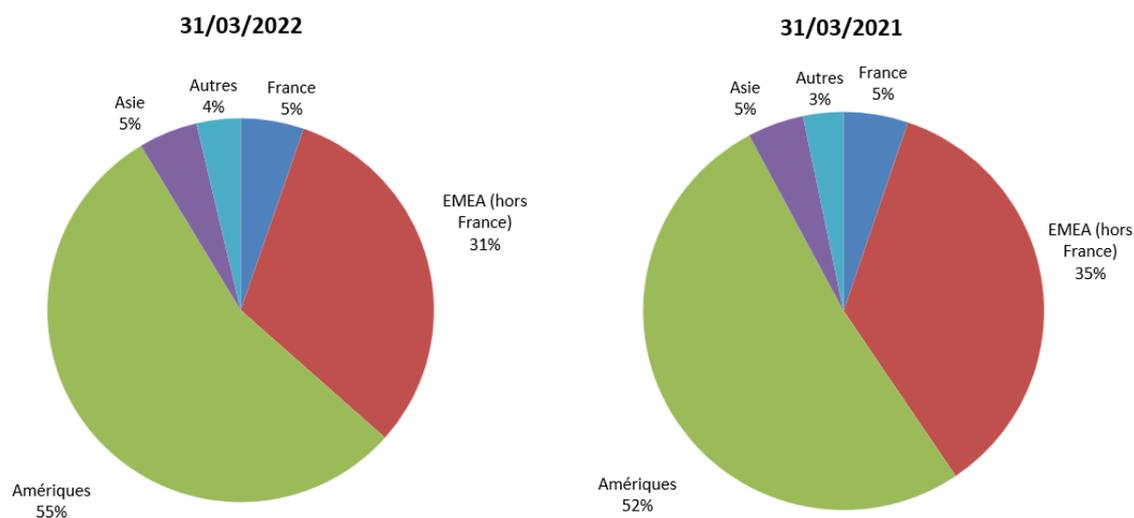
3.14 Autres dettes

	31/03/2022	31/03/2021
Dettes sur immobilisations	2 430	727
Dettes fiscales et sociales	5 816	6 152
Impôts différés passif	45	-
Autres dettes (dont avances et acomptes reçus)	12 040	5 610
Comptes courants - passif	2	-
Produits constatés d'avance	9 170	66
Ecart de conversion passif	215	427
TOTAL AUTRES DETTES	29 719	12 981
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>29 719</i>	<i>12 981</i>

Les « autres dettes (dont avances et acomptes reçus) » sont essentiellement composées des compléments de prix liées aux acquisitions du Groupe ainsi que des avoirs à établir aux clients découlant de leurs conditions contractuelles.

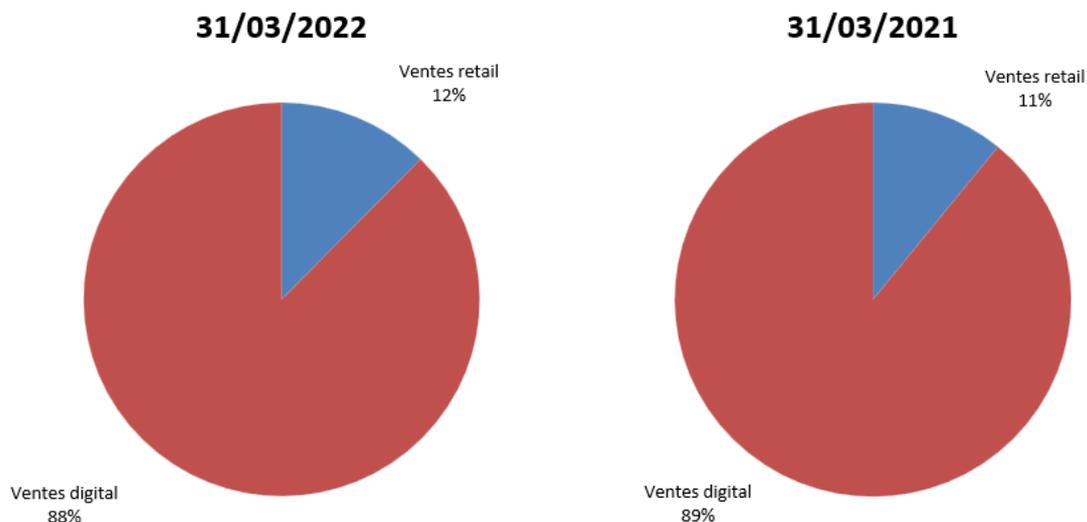
3.15 Ventilation du chiffre d'affaires

A. Répartition des ventes par zones géographiques



Zone géographique	31/03/2022		31/03/2021		Variation	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
France	7 539	5%	8 894	5%	(1 356)	-15%
EMEA (hors France)	44 598	31%	60 452	35%	(15 854)	-26%
Amériques	78 125	55%	88 302	52%	(10 177)	-12%
Asie	7 055	5%	7 792	5%	(737)	-9%
Autres	5 242	4%	5 556	3%	(314)	-6%
Total	142 558	100%	170 996	100%	(28 437)	-17%

B. Répartition par canal de ventes



Canal de vente	31/03/2022		31/03/2021		Variation	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
Ventes retail	17 640	12%	18 580	18%	941	-5%
Ventes digital	124 918	88%	152 415	82%	27 497	-18%
Total	142 558	100%	170 996	100%	28 437	-17%

3.16 Coût des ventes et de développement des jeux

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Coût de fabrication & accessoires	6 100	6 697	(597)
Redevances studios	65 586	89 574	(23 987)
Coûts de développement de jeux	29 524	24 374	5 150
TOTAL COUT DES VENTES & FRAIS DE DEVELOPPEMENT	101 210	120 644	(19 434)

Se référer à la note 1.18 pour la définition de ces postes.

3.17 Coût de production

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Charges Externes de Production	2 623	2 630	(8)
Frais Internes de production (Salaires & Allocations)	5 055	4 795	260
TOTAL COUT DE PRODUCTION	7 677	7 425	252

L'annulation de Phantom Shares au cours de l'exercice a généré une reprise de provision de 147 K€ impactant les frais internes de production.

3.18 Frais de marketing et de commercialisation

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Charges Externes de Marketing & Commercialisation	7 387	4 978	2 409
Frais et charges liés aux créances	0	105	(105)
Frais Internes Marketing et Commercialisation (Salaires & Allocations)	5 756	5 233	523
TOTAL FRAIS DE MARKETING & COMMERCIALISATION	13 143	10 316	2 827

L'annulation de Phantom Shares au cours de l'exercice a généré une reprise de provision de 304 K€ impactant les frais internes de production.

3.19 Frais généraux et administratifs

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Autres charges liées au personnel	0	127	(127)
Loyers, charges locatives et frais annexes	1 401	1 506	(105)
Frais Informatiques & Téléphoniques	789	596	193
Services Bancaires	86	170	(84)
Taxes et Impôts hors IS	548	773	(225)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 477	2 669	(192)
Frais Internes administratifs (Salaires & Allocations)	2 667	2 474	193
Dotation aux Amortissements	416	291	125
TOTAL DES FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	8 385	8 607	(222)

3.20 Charges de personnel

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Frais de production	9 398	6 989	2 409
Frais de marketing et commercialisation	5 775	5 018	757
Frais généraux et administratifs	2 539	2 401	138
Charges de personnel avant activation	17 711	14 408	3 303
Activation liée au développement des jeux	(5 007)	(2 820)	(2 187)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	12 704	11 589	1 116

3.21 Variation nette des amortissements et provisions

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR NATURE	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Dotation nette aux amortissements et dépréciations :			
- sur immobilisations incorporelles	29 382	24 630	4 752
- sur immobilisations corporelles	304	250	54
Total dotations aux amortissements	29 686	24 880	4 806
Dotation aux provisions d'exploitation :			
- sur stocks	168	261	(93)
- sur actif circulant (hors stocks)	65	11	54
- sur risques et charges	186	1 180	(993)
- sur risques et charges (hors risque retour)	155	104	51
Dotation aux provisions financières :			
- risque pour pertes de changes	0	153	(153)
- sur amortissement des frais d'emprunts	231	0	231
Dotation aux provisions exceptionnelles :			
- sur risques et charges	0	2 888	(2 888)
Total dotation aux provisions	805	4 597	(3 792)
Reprises de provisions d'exploitation :			
- sur stocks	246	391	(144)
- sur actif circulant (hors stocks)	4	0	4
- sur risques et charges	855	371	484
- pour garantie	2	122	(120)
- sur risques et charges (hors risque retour)	177	0	177
Reprise de provisions financières :			
- risque pour pertes de changes	153	11	142
Reprise de provisions exceptionnelles :			
- sur risques et charges	49	2 888	(2 839)
Total reprises de provisions	1 486	3 783	(2 297)
Total dotations aux provisions nettes des reprises	(681)	814	(1 495)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	29 005	25 694	3 311

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR DESTINATION	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Dotation nette aux amortissements et dépréciations :			
- sur frais de production	29 270	24 589	0
- sur frais généraux et administratifs	416	291	126
Total dotations aux amortissements	29 686	24 880	4 806
Dotation aux provisions :			
- sur coût des ventes & frais de développement	431	507	(76)
- sur frais de production	52	595	(595)
- sur frais de marketing et commercialisation	61	513	(513)
- sur frais généraux et administratifs	28	94	(94)
- financier	231	0	231
- exceptionnelles	2	2 888	(2 886)
Total dotation aux provisions	805	4 597	(3 791)
Reprises de provisions :			
- sur coût des ventes & frais de développement	627	823	0
- sur frais de production	219	23	196
- sur frais de marketing et commercialisation	396	35	361
- sur frais généraux et administratifs	42	15	27
- financier	153	0	153
- exceptionnelles	49	2 888	(2 839)
Total reprises de provisions	1 486	3 783	(2 296)
Total dotations aux provisions nettes des reprises	(682)	814	(1 496)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	29 005	25 694	3 310

3.22 Résultat financier

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Gain de change	382	267	115
Reprises d'amortissements et provisions	153	11	142
Autres produits financiers	18	0	18
Produits financiers	553	278	275
Perte de change	35	1 671	(1 636)
Intérêts financiers	1 782	129	1 653
Frais d'émission d'emprunt	231	0	231
Dotations aux amortissements et provisions	0	153	(153)
Autres charges financières	228	2	226
Charges financières	2 277	1 956	321
RESULTAT FINANCIER	(1 724)	(1 677)	(46)

3.23 Résultat exceptionnel

	31/03/2022	31/03/2021	Variation
Reprises d'amortissements et provisions	49	2 888	(2 839)
Autres produits exceptionnels	241	15	226
Produits exceptionnels	290	2 903	(2 613)
Dotations aux amortissements et provisions	0	2 888	(2 888)
Valeur nette des éléments d'actifs cédés	0	25	(25)
Autres charges exceptionnelles	1 607	3 039	(1 431)
Charges exceptionnelles	1 608	5 952	(4 344)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 317)	(3 049)	1 732

Au 31 mars 2022, les autres charges exceptionnelles correspondent aux frais de due diligence relatifs à des projets d'acquisition avortés, ainsi qu'aux charges de restructuration de l'exercice.

Au 31 mars 2021, les dotations et reprises de provisions, ainsi que les autres charges exceptionnelles correspondent principalement au montant de l'amende liée à l'enquête de la Commission Européenne.

3.24 Résultat net par action

	31/03/2022	31/03/2021
Capital social (en k€)	7 779	6 396
Nombre d'actions	6 482 276	5 329 942
Nombre d'actions diluées	6 342 386	5 582 776
Résultat net (en K€)	2 980	13 278
Résultat net par actions pondérées (en €)	0,48	2,50
Résultat net dilué par actions (en €)	0,47	2,38

3.25 Impôt sur les bénéfices

	31/03/2022	31/03/2021
Actifs d'impôts différés	1 022	606
Passifs d'impôts différés	(45)	0
Impôts différés au bilan	977	606
Impôt exigible	2 739	7 273
Impôt différés	288	(452)
Charge d'impôt	3 027	6 821

Tableau de rationalisation du taux effectif d'impôt

Résultat Courant avant Impôt	6 229
Impôts Courants	(2 739)
Impôts Différés	(288)
Charge d'Impôt Totale	(3 027)
Taux Effectif d'Impôt	48,60%
Taux Standard Groupe	27,38%
Charge d'Impôt Théorique	(1 705)
Différence Théorique / Réelle	1 322
Éléments expliquants la différence entre la charge d'impôt théorique et réelle :	
Amortissement des écarts d'acquisition	(1 090)
Elimination titres en auto contrôle	(72)
Différences de taux	125
Crédit d'impôt jeux vidéo	42
Autres différences permanentes	(327)
Total des éléments de preuve d'impôt identifiés	(1 322)

3.26 Effectif

	31/03/2022	31/03/2021
Production	201	134
Marketing et commercial	54	51
Administratif	52	22
Total Effectif moyen	308	207

3.27 Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

a) Engagements donnés aux studios externes et ayants-droits

Au 31 mars 2022, le Groupe a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée.

Les sommes restantes à verser sont telles que :

	31/03/2022 (*)	31/03/2021
Engagements donnés aux studios et ayants-droits	120 786	39 290
<i>Dont aux studios</i>	120 132	35 998
<i>Dont aux ayant-droits</i>	654	3 293
	31/03/2022 (*)	31/03/2021
Engagements donnés aux studios et ayants-droits	120 786	39 290
<i>Dont à moins d'un an</i>	59 183	38 804
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	61 603	487

(*) des contrats en cours de négociation au 31 mars 2022 et dont la finalisation a eu lieu post clôture sont inclus dans les engagements présentés au 31/03/2022

Une fois versées, ces sommes seront comptabilisées au poste immobilisations à l'actif du Bilan et seront recyclées en compte de résultat selon le principe décrit en note 1.5.

b) Engagements de Locations Simples

Les locations comprennent des baux immobiliers signés le 2 mars 2020 pour le siège du Groupe, un bail à Frankfurt am Main pour la filiale allemande Deck13 dont le bail a été signé en 2017 et celui signé le 15 mars 2022 pour le compte de Dotemu.

	31/03/2022	31/03/2021
Engagements sur baux immobiliers (loyers et charges)	6 016	6 580
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>1 718</i>	<i>1 396</i>
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	<i>4 299</i>	<i>5 184</i>
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

c) Autres contrats de location

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

d) Crédit-baux

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel d'un montant non significatif.

e) Covenants bancaires

Dans le cadre de son nouveau financement, la société doit calculer un ratio de levier au 31 mars de chaque année qui ne doit pas dépasser le seuil fixé par le contrat, signé le 20 juillet 2021. Ce ratio est constitué par le rapport entre les dettes nettes consolidées et l'EBITDA consolidé. Le ratio est respecté au 31 mars 2022.

f) Couvertures de change

La société n'a pas souscrit d'instruments de couverture de change au 31 mars 2022.

g) Engagements de rachats des participations minoritaires

Les associés minoritaires de Dotemu et la société Focus Entertainment se sont accordés mutuellement des options unilatérales d'achats et/ou de ventes relatives aux actions restantes détenues par les minoritaires. Les conditions et prix d'exercice de ces options sont définis contractuellement.

Les associés minoritaires de Streum On Studio et la société Focus Entertainment se sont accordés mutuellement des promesses unilatérales d'achats et/ou de ventes relatives, pour partie, aux actions restantes détenues par les minoritaires. Les conditions et prix d'exercice de ces promesses sont définis contractuellement.

Les associés minoritaires de Leikir et la société Focus Entertainment se sont accordés mutuellement des options unilatérales d'achats et/ou de ventes relatives, pour partie, aux actions restantes détenues par les minoritaires. Les conditions et prix d'exercice de ces options sont définis contractuellement.

Les associés minoritaires de Douze Dixièmes et la société Focus Entertainment se sont accordés une option unilatérale de vente relatives, pour partie aux actions restantes détenues par un minoritaire. Les conditions et prix d'exercice de cette option sont définis contractuellement.

2- Engagements reçus

Dans le cadre du nouveau financement contracté au cours de l'exercice, la société dispose de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse d'un engagement d'un montant de 80,5 m€.

3.28 Transactions avec les parties liées

Le Groupe rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de surveillance ainsi que les membres du Directoire.

Rémunérations en milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Indemnités de mandat (1)	-	12
Prestations de services (2)	517	
Jetons de présence (2)	75	45
TOTAL	592	57

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du conseil de surveillance. Le nouveau Président du conseil de surveillance a renoncé à ses indemnités à son arrivée en juillet 2020.

(2) Jetons de présence dus aux membres du conseil de surveillance.

Contrat de prestations de services entre la Société et FLCP & Associés

Le 10 décembre 2020, un contrat de prestation de services entre la Société et FLCP & Associés a été autorisé par le Conseil de Surveillance.

Ce contrat de prestations prévoit :

- La fourniture de conseils en matière de croissance externe et en stratégie relative aux fusions acquisitions ;
- Une rémunération fixe de 250.000 € HT annuelle ainsi qu'une rémunération sous forme de success fees, pouvant aller de 0,3% à 0,5% hors taxe de la « portion de la valeur d'entreprise à 100% de la société acquise » ;
- La durée de la convention démarre au moment de la signature du contrat jusqu'au 31 mars 2022 et se poursuivra par tacite reconduction d'année en année, pour une période d'un an courant du 1er avril au 31 mars de chaque année, sauf dénonciation exprimée par l'une ou l'autre des parties.

A l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 16 avril 2021, le Conseil de surveillance a motivé cette convention de la manière suivante : FLCP & Associés assurera auprès de la Société un rôle de consultant technique dans les domaines liés à des prestations de services dit « M&A », en vue d'accompagner la Société dans la détermination de la stratégie de croissance externe et sa mise en œuvre au travers d'une assistance de la Société tout au long des processus d'acquisition. Ces éléments de rémunération sont estimés par le Conseil de surveillance comme bas par rapport aux « retainers » et « success fees » proposés par les banques d'affaires dans le cadre de recherche de cibles et de mandat à l'achat.

Les montants relatifs à ce contrat de prestation de services sur la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 s'élèvent à 517 K€.

Le Groupe n'a pas identifié au 31 mars 2022 d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.

3.29 Honoraires CAC

	Deloitte	Finexsi	Audit	Autres	31/03/2022	
					K€	%
Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés:						
- Emetteur	92		49		140	73%
- Filiales intégrées globalement			16	12	27	14%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes						
- Emetteur	25				25	13%
Total mission légale des contrôleurs légaux des comptes					193	100%